

<http://www.geneacaux.net/spip/spip.php?article152>



# Tué d'un coup de croc de femme

- Comprendre ... - Histoire cachoise - Evénements -



Publication date: vendredi 18 décembre 2015

---

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous  
droits réservés

---

..... Tué d'un coup de croc de femme ou croc à pommes .....

.....Histoire insolite relevée sur la paroisse de Boissay (76),.....

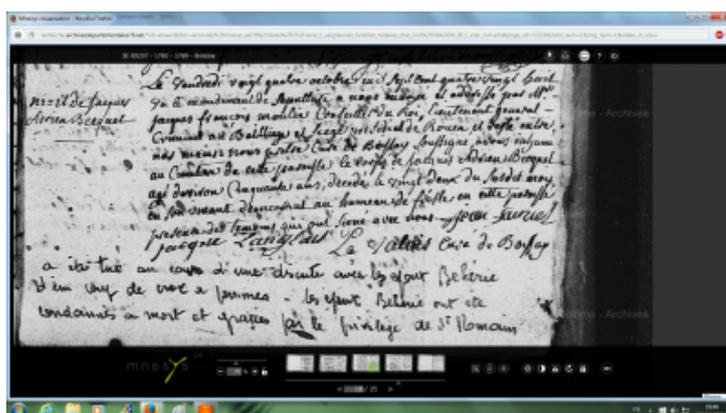
.....

Le mercredi 22 octobre 1788 est décédé Jacques Adrien Becquel âgé de 50 ans au cours d'une dispute avec les époux Béhérie. Celui-ci est décédé d'un coup de croc de femme ou croc à pommes, ce qui serait logique en octobre en Normandie

L'acte ne nous dit pas où fut porté le coup .

Il fut inhumé le vendredi 24 octobre au cimetière du lieu suite au mandement de Jacques François Moulin, conseiller du Roi, lieutenant général criminel au bailliage de Rouen.

Les époux Béhérie ont été condamnés à mort, puis graciés par le privilège de Saint Romain.



Vous connaissez ce privilège de Saint Romain ??

Le privilège de saint Romain permettait au chapitre de la cathédrale de Rouen de gracier chaque année un condamné à mort le jour de l'Ascension. Son origine fait partie de la légende de saint Romain. Sans cesse contesté par le roi de France, il a été exercé pour la dernière fois en 1790.



Histoire : Saint Romain, évêque de Rouen au temps de Dagobert (629 - 639), décida de dompter un monstre des eaux, la Gargouille, qui désolait les marais de la rive gauche. Il demanda un compagnon et seul un condamné à mort accepta. Saint Romain passa son étole au cou de la Gargouille, et elle fut menée à la ville, tenue ainsi en laisse par le condamné à mort. Celui-ci fut gracié. Dagobert (ou son fils Clovis II) donna à l'évêque de Rouen saint Ouen le privilège de gracier un condamné chaque année. ....

La première mention du privilège de Saint-Romain ne remonte qu'en 1210. A cette date, le gouverneur du Château de Rouen refuse de libérer le prisonnier élu. Suite à la plainte des chanoines de la Cathédrale, le roi Philippe-Auguste envoie des enquêteurs.



Ils font comparaître neuf témoins qui attestent que l'exercice du privilège était effectif à l'époque des Plantagenets Henri II et Richard-Coeur-de-Lion. Si on en croit cette enquête, il pourrait donc être apparu au début du XIIe siècle. Il est difficile de le faire remonter plus loin : les vies de saints, les textes comme les représentations antérieures au XVe siècles ne relatent pas cet épisode dans la longue liste des miracles opérés par le saint.